

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05505
Numéro SIREN : 439 769 654
Nom ou dénomination : ESSILOR INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2022 sous le numéro de dépôt 10485

Essilor International

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

S'

CERTIFIÉ CONFORME

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. P. L.', is written over the 'CERTIFIÉ CONFORME' stamp.

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Mazars
64, rue Henri Regnault
92400 Paris-La Défense Cedex
France

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique
Essilor International
147, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Essilor International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.10 et 19.2 « Engagements de retraite, médailles du travail et assimilés » de l'annexe aux comptes annuels qui exposent l'incidence de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2021, de la recommandation ANC n°2013-02, modifiée le 05 novembre 2021, relative à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette de 7 315 millions d'euros. La note 1.5 « Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels précise les méthodes retenues pour leur comptabilisation ainsi que l'approche retenue pour évaluer les dépréciations. Nous avons examiné la méthodologie retenue et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour réaliser le test d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et Paris-La Défense, le 21 mars 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Pierre-Olivier Etienne

Mazars



Jean-Luc Barlet



Guillaume Devaux

**ESSILOR INTERNATIONAL SAS Société par actions
simplifiée à associé unique**

Comptes annuels - exercice clos le 31/12/2021

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021.....	2
BILAN AU 31/12/2021	3
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE.....	5
NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	6
NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES	10
NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	10
NOTE 4. AUTRES PRODUITS	11
NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	11
NOTE 6. RESULTAT FINANCIER.....	12
NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL	12
NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES	13
NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15
NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	16
NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	17
NOTE 12. ACTIF CIRCULANT.....	19
NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20
NOTE 14. ECARTS DE CONVERSION	20
NOTE 15. CAPITAUX PROPRES	21
NOTE 16. ETAT DES PROVISIONS	21
NOTE 17. DETTES.....	23
NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS.....	25
NOTE 19. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL	27
NOTE 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	28
NOTE 21. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	28

ESSILOR INTERNATIONAL

Compte de résultat au 31/12/2021

En millions d'euros	Notes	2021	2020
Chiffre d'affaires	2	1 288	906
Production stockée		2	-1
Production immobilisée		12	12
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3	74	86
Autres produits	4	420	401
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		1 795	1403
Achats consommés et variation de stocks		659	518
Autres achats et charges externes	5	367	297
Impôts et taxes		28	32
Charges de personnel	19	509	310
Dotations aux amortissements et provisions	3	95	67
Autres charges		42	33
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		1 701	1 257
RESULTAT D'EXPLOITATION		94	147
Résultat financier	6	477	28
RESULTAT COURANT		571	175
Résultat exceptionnel	7	-80	-16
Impôt sur les bénéfices	8	-20	-9
RESULTAT NET		470	149

ESSILOR INTERNATIONAL

Bilan au 31/12/2021

ACTIF

En millions d'euros	Notes	31 décembre 2021			31 décembre 2020
		Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	9	200	152	48	54
Immobilisations corporelles	10	455	334	121	108
Immobilisations financières	11	7 566	252	7 315	7 092
ACTIF IMMOBILISE		8 222	738	7 484	7 255
Stocks	12.1	78	17	61	44
Avances versées sur commandes	12.2	6	0	6	5
Clients et comptes rattachés	12.2	364	2	362	370
Autres créances	12.2	2 207	13	2 194	648
Valeurs mobilières de placement	12.3	0	0	0	606
Disponibilités		162	0	162	364
ACTIF CIRCULANT		2 817	32	2 785	2 037
Charges constatées d'avance	13	7	0	7	15
Ecart de conversion actif		0	0	0	26
TOTAL GENERAL		11 047	770	10 276	9 331

ESSILOR INTERNATIONAL

PASSIF

En millions d'euros	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capital social	15.1	278	278
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 160	5 156
Réserve légale		28	28
Autres réserves		792	642
Report à nouveau		10	
Résultat de l'exercice		470	149
Provisions réglementées et subventions		53	60
CAPITAUX PROPRES	15.2	6 790	6 313
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16	181	105
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17.1	1	0
Autres dettes financières diverses	17.1	157	81
DETTES FINANCIERES		158	81
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17.2	318	227
Dettes fiscales et sociales	17.2	168	103
Autres dettes	17.2	2 654	2 496
DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		3 140	2 826
Produits constatés d'avance		7	6
TOTAL GENERAL		10 276	9 331

ESSILOR INTERNATIONAL

Annexe aux comptes annuels de l'exercice

La présente annexe comporte le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 10 276 millions d'euros, et le compte de résultat qui dégage un bénéfice net de 470 millions d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Essilor International (la Société) est une société par actions simplifiée, domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (439 769 654 RCS Créteil)

Les comptes de la Société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale au sein du groupe EssilorLuxottica dont la société consolidante est EssilorLuxottica domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (712 049 618 RCS Créteil).

Les chiffres sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire. Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 9 mars 2022.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Simplification juridique du groupe

Dans le cadre de la simplification juridique de la structure du groupe EssilorLuxottica, la société Essidev filiale détenue à 100 % a été fusionnée dans la Société le 31 octobre 2021 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021. Les activités opérationnelles de Essidev au Mexique et de sa succursale en Irlande, Optical Lens Manufacturing (OLM) ont été intégrées dans les comptes de la Société au 31 décembre 2021. OLM ayant fait l'objet d'une filialisation le 1^{er} juin 2021, sa contribution dans le compte de résultat représente 5 mois d'activité.

Au 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires de la Société inclut le chiffre d'affaires des activités mexicaines pour 186 millions d'euros et celui de la succursale OLM pour 4 millions d'euros. Un boni de fusion a par ailleurs été dégagé sur cette opération pour un montant de 311 millions d'euros présenté en résultat financier.

Apport de titres

La Société a apporté des titres EOAH à Luxottica US Holdings corp pour 1 190 millions d'euros dans le cadre de la restructuration des activités du groupe EssilorLuxottica aux Etats-Unis. Cet apport a été rémunéré par des titres Luxottica US Holdings nouvellement créés pour 1 190 millions d'euros.

Pandémie de Covid

La pandémie de Covid se poursuit avec la succession de plusieurs vagues de contamination. En 2020 post confinements, le marché sur lequel opère la Société avait montré sa résilience et son redémarrage.

Cette tendance s'est poursuivie en 2021 avec un chiffre d'affaires en croissance par rapport aux années 2020 et 2019 année de référence avant la pandémie de Covid.

Les restrictions gouvernementales mises en place lors de chaque vague n'ont pas eu d'incidences significatives sur les comptes de la Société.

Au 31 décembre 2021, la Société ne présente pas de problèmes de liquidité ni de risque de continuité d'exploitation.

Laboratoire d'excellence

Le 6 octobre 2020, la Société a présenté aux représentants du personnel puis annoncé dans la presse un projet d'investissement majeur structurant pour l'implantation industrielle d'Essilor en France.

Le nouveau laboratoire d'excellence compterait près de 300 personnes et regrouperait les activités de prescription d'Antony, de Vaulx-en-Velin et du Mans, ainsi que l'activité de distribution de Châlons-en-Champagne et de montage de Toulouse, sur un site unique à Wissous.

Les réunions de négociations avec les représentants du personnel sur les mesures sociales ont eu lieu en 2021. La signature par les organisations syndicales ainsi que la validation du plan par la DREETS sont prévues en 2022.

Compte tenu des étapes franchies au cours de l'année 2021, les critères sont réunis pour la comptabilisation de l'engagement au titre du coût des mesures sociales définies. Une provision pour risque et charge a ainsi été comptabilisée à ce titre, représentant à date, la meilleure estimation du management de l'évaluation de ces coûts.

Ce projet s'inscrit dans la durée, avec un transfert des activités prévu à compter de début 2024 sur le nouveau site de Wissous.

Changement de gouvernance :

Depuis le 8 juin 2021, le Conseil d'Administration de la société Essilor International SAS est composé comme suit :

- Monsieur Francesco Milleri, Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Paul du Saillant et
- Monsieur Stefano Grassi.

Conformément à l'article 14.3 des statuts, les administrateurs ont été nommés pour une durée de trois (3) ans qui expirera à l'issue des décisions de l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Monsieur Francesco Milleri a été nommé Président du Conseil d'administration le 8 juin 2021.

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, a été homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

Ce règlement complète des règlements publiés depuis cette date et les principes comptables précédemment admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires. Les ventes sont constatées

lorsque les risques et avantages associés à la propriété sont transférés au client ou lorsque les réceptions physiques et techniques sont effectuées par ce dernier.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. La Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, licences et logiciels. Elles sont amorties suivant le mode linéaire ou sur la base d'unités d'œuvre sur une durée probable d'utilisation.

Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	Durée de protection légale

Les logiciels générés en interne sont capitalisés uniquement s'ils génèrent des avantages économiques futurs probables. Sont immobilisées les dépenses liées à l'analyse organique, à la programmation, aux tests et jeux d'essai, à la documentation, au paramétrage et à la mise en état d'utilisation du logiciel, à condition qu'elles soient justifiées par des factures (ressources externes) ou des suivis d'heures (ressources internes).

Les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'événements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

1.3 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Seuls les frais de développement sont capitalisés s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée,
- intention du Groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,

- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché et de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

ESSILOR INTERNATIONAL

1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les immobilisations corporelles comprennent des terrains, constructions, matériel industriel et autres immobilisations corporelles amorties suivant le mode linéaire ou le mode dégressif, en fonction de la durée probable d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
Terrains	Non amortis

L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

Toutes les dépenses internes ou externes engagées par la Société pour produire elle-même un actif corporel sont immobilisées à l'exclusion des frais administratifs, frais de démarrage, dépenses de pré-exploitation.

Les actifs corporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations corporelles.

1.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participation.

A la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent ou sur des projections de flux de trésorerie futurs.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. L'ensemble de ces éléments est déprécié le cas échéant s'il existe un risque de non recouvrement.

Les coûts externes des conseils qualifiés de frais d'acquisition de titres sont comptabilisés en « immobilisations financières en cours ». Ils sont ensuite réaffectés en titres de participation lors de la finalisation de l'acquisition.

1.6 STOCKS

Les stocks acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de production sont enregistrés à leur coût de production réel, qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées, ainsi que les charges directes et indirectes de production.

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs était retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché, aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.7 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur actuelle d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, déterminée au regard du risque de non recouvrement.

1.8 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur historique. Les positions en devises font l'objet d'une réévaluation en fin de mois.

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

ESSILOR INTERNATIONAL

1.9 INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPERATIONS EN DEVISES

Essilor International applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Instruments dérivés de change

La Société a recours à des instruments dérivés pour couvrir le risque de change. Les instruments dérivés sont traités à l'intérieur des limites de gestion dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

La Société gère une position de change qui inclut des actifs et passifs monétaires en devises. Les gains et les pertes sur les dérivés de change permettent de compenser la revalorisation aux taux de clôture des positions bilancielle en devises (prêts, emprunts, créances, dettes, comptes courants, comptes bancaires). Le report/déport lié aux dérivés est étalé en résultat financier sur la durée de la couverture.

La Société utilise également des achats et ventes à terme pour couvrir des transactions futures en devises. Les pertes et gains de change liés à ces dérivés sont comptabilisés en résultat de façon symétrique aux éléments couverts.

Par principe, les dérivés mis en place par la Société sont souscrits uniquement à des fins de couverture. Dans certains cas exceptionnels où les dérivés ne satisfont pas les critères pour être qualifiés de couverture, ces derniers suivent alors le mode de comptabilisation suivant:

- La juste valeur des dérivés est inscrite au bilan en contrepartie d'un compte de régularisation ;
- Les moins-values latentes sont provisionnées (les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat)
- Les plus / moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

Dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change, la Société souscrit des dérivés de change pour le compte des filiales du groupe. Les gains et pertes réalisés sur les dérivés souscrits auprès des contreparties bancaires sont rétrocédés aux filiales à l'origine des demandes de couvertures.

Instruments dérivés de taux

En matière de risque de taux d'intérêt, la politique de la Société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux. Pour couvrir les risques de taux, la Société utilise des swaps de taux et des options (caps).

Les charges et les produits financiers relatifs aux instruments dérivés de taux sont reconnus en résultat de façon symétrique à l'enregistrement des charges et des produits générés par l'élément couvert.

Les primes payées sur les caps sont étalées en résultat financier sur la période couverte.

1.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

Conformément à la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, les engagements vis-à-vis de l'ensemble du personnel en termes de retraite, de préretraites, de médailles du travail et assimilés font l'objet de provisions.

Par application de la modification de la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la société a choisi de répartir des droits à indemnités de fin de carrière sur la période pendant laquelle les services rendus génèrent des droits additionnels à prestation et non plus sur l'ensemble de la période d'emploi du salarié. Cette option a été comptabilisée comme un changement de méthode comptable dont l'impact est une diminution du montant de la provision pour engagements de retraite au 1er janvier 2021. L'impact est présenté au paragraphe 19.1. Engagements de retraites, médailles du travail et assimilés.

Au 31 décembre 2021, la provision correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite nets des actifs de couverture du régime.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluation actuarielles :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités de la Société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;

- le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation ;
- lorsque la Société verse des cotisations à un fonds pour financer tout ou partie de son engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;
- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice ;
- en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
- la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

ESSILOR INTERNATIONAL

1.11 IMPOT SUR LES BENEFICES (REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE)

La Société fait partie du groupe d'intégration fiscale en France dont EssilorLuxottica est la société tête de groupe. EssilorLuxottica est la seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution.

1.12 METHODES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION DES PROVISIONS

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Provisions pour garantie donnée aux clients

La provision est calculée soit :

- par application d'un pourcentage moyen des coûts de garantie sur le chiffre d'affaires annuel (au prorata temporis du nombre de mois de garantie),
- dans la mesure où un délai de retour a pu être déterminé, par application de ce même pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé pendant ce délai.

Provisions pour risques sur filiales et participations

Pour les participations dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Le cas échéant, la provision s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances à long terme, compte courant et provision pour risque à concurrence du complément. Cette provision pour risque n'est cependant comptabilisée qu'aux conditions suivantes :

- la forme juridique implique qu'Essilor International est indéfiniment et solidairement responsable du passif ; ou
- à hauteur des engagements pris par Essilor International pour les autres formes juridiques.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont essentiellement composées des amortissements dérogatoires.

NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES

2021		France	Export	Total
En millions d'euros				
Production vendue de biens		419	714	1 133
Production vendue de services		20	61	81
Ventes de marchandises		6	68	74
TOTAL		445	843	1 288

2020		France	Export	Total
En millions d'euros				
Production vendue de bien		370	414	784
Production vendue de services		13	52	65
Ventes de marchandises		4	53	57
TOTAL		387	519	906

En 2020, la pandémie de COVID-19 a affecté le chiffre d'affaires notamment au cours du premier semestre marqué par une période de confinement en France mais également dans plusieurs pays en Europe et dans le monde.

Lorsque les confinements ont été levés, la résilience des besoins de bonne vision a été confirmée par un rattrapage de la demande pour des soins optiques de qualité.

En 2021, malgré plusieurs vagues de Covid les effets sur l'activité ont été limités et le chiffre d'affaires est en croissance par rapport à l'année 2019.

En 2021, le chiffre d'affaires inclut également l'activité au Mexique pour 186 millions d'euros ainsi que 5 mois de chiffre d'affaires de la succursale OLM pour 4 millions d'euros présenté en production vendue de biens export.

NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

En millions d'euros	2021	2020
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	20	6
Reprises de dépréciation sur actif circulant	18	14
Transferts de charges d'exploitation	35	66
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	74	86
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-34	-29
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	0	0
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-19	-19
Dotations aux provisions ^(a)	-43	-19
Dotations aux amortissements et provisions	-95	-67

^(a) Le poste « dotations aux provisions » inclut la provision relative au projet de Laboratoire d'excellence (voir faits caractéristiques de l'exercice).

ESSILOR INTERNATIONAL

NOTE 4. AUTRES PRODUITS

En millions d'euros	2021	2020
Redevances et refacturations de frais aux sociétés du groupe ^(a)	419	398
Produits divers de gestion courante	2	3
TOTAL	420	401

^(a) Le poste « Redevances et refacturations de frais aux sociétés du groupe » est principalement composé de redevances de brevets et de management fees.

NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En millions d'euros	2021	2020
Etudes et prestations et sous-traitance	128	99
Locations, entretiens et Assurances	50	36
Communications et publicités	49	30
Honoraires	49	61
Intérimaires et personnel détaché	30	24
Etudes, recherches et documentations	24	20
Transports	18	10
Autres	14	11
Télécommunications et déplacements	5	6
TOTAL	367	297

ESSILOR INTERNATIONAL

NOTE 6. RESULTAT FINANCIER

En millions d'euros	2021	2020
Intérêts sur emprunts	-11	-26
Produits financiers :		
▪ Dividendes ^(a)	112	63
▪ Intérêts sur prêts et comptes courants	103	115
Escomptes nets	-6	-5
Dotations, reprises de dépréciations, transferts de charges ^(b)	-32	-117
Change	-1	0
Divers dont boni de fusion ^(c)	312	-2
TOTAL	477	28

^(a) Pour l'exercice 2021, la Société a reçu des dividendes pour un montant de 112 millions d'euros provenant principalement des filiales suivantes : Satisloh AG, Delamare Sovra et Shanghai Essilor Optical Co Ltd.

Pour l'exercice 2020, la Société a reçu des dividendes pour un montant de 63 millions d'euros provenant principalement des filiales suivantes : Essilor Israël Holding, Nika et Nikon Essilor Co Ltd.

^(b) La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières en 2021 principalement sur les filiales suivantes Photosynthesis Group Ltd et Essilor Lao ainsi qu'à la comptabilisation de reprises de dépréciations financières en 2021 principalement sur les filiales suivantes : Essilor Austria, Eyebiz et Essilor AB.

La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières en 2020 principalement sur les filiales suivantes : Essilor Norge, Creasky, Polinelli, Photosynthesis, JiangSu Wanxin Optical.

^(c) Le poste divers est principalement constitué du produit de fusion Essidev pour 311 millions d'euros (voir faits caractéristiques de l'exercice).

NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En millions d'euros	2021	2020
SUR OPERATIONS DE GESTION	-6	-5
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-6	-5
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-8	-9
Opérations sur cessions d'immobilisations	-8	-9
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	0	0
DOTATIONS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	-67	-2
Dotations, reprises de provisions réglementées	7	-1
Transferts de charges	0	0
Autres dotations et reprises de provisions ^(a)	-74	-1
TOTAL	-80	-16

^(a) Les autres dotations et reprises de provisions incluent principalement les dotations aux provisions pour risques fiscaux (voir note 8.4) et dépréciations exceptionnelles d'immobilisations incorporelles (voir note 9) comptabilisées au 31 décembre 2021.

NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES

8.1 RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

En millions d'euros	2021	2020
Résultat de l'exercice	470	149
Impôt sur les bénéfices	20	9
Résultat avant impôt	490	158
Variation des provisions réglementées	-7	1
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	483	159

8.2 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

2021 En millions d'euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	571	-27	543
Résultat exceptionnel	-80	7	-73
RESULTAT NET			470

2020 En millions d'euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	175	-15	160
Résultat exceptionnel	-16	5	-11
RESULTAT NET			149

ESSILOR INTERNATIONAL

8.3 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

ACTIF

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Retraite	51	56
Autres	8	8
TOTAL	59	64
Déficits reportables fiscalement ^(a)	127	78
Soit un impôt correspondant (au taux de 25,83 % pour 2021 et 28,41 % pour 2020)	48	41

^(a) Ce déficit reportable cumulé correspond à celui de la société seule et sur lequel pourra être imputé ses bénéfices fiscaux futurs.

PASSIF

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Amortissements dérogatoires	53	60
TOTAL	53	60
Déficits reportables fiscalement		
Soit un impôt correspondant (au taux de 25,83 % pour 2021 et 28,41 % pour 2020)	14	17

8.4 CONTROLE FISCAL

La Société a reçu en 2021 des propositions de rectifications portant sur les exercices 2015 à 2018. La Société entend contester l'ensemble des redressements proposés.

Un contrôle fiscal portant sur l'exercice 2019 est toujours en cours et s'achèvera au cours de l'exercice 2022. Sans préjuger de la position finale de l'administration fiscale, une provision pour risques fiscaux est comptabilisée au 31 décembre 2021.

Par ailleurs, la société Essidev fusionnée avec la Société en 2021 a soldé par voie de transaction en 2021 avec l'administration fiscale le risque fiscal portant sur les exercices 2017 à 2019.

NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2021 En millions d'euros	Valeur au 1 ^{er} janvier 2021	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31 décembre 2021
Frais de R&D	12	0	0	2			14
Brevets, marques, licences	179	1	18	8			170
Autres immobilisations incorporelles et immobilisations incorporelles en cours	20	28	24	-8			16
VALEUR BRUTE	211	29	42	2			200
Amortissements et dépréciations	157				13	18	152
VALEUR NETTE	54						48

2020 En millions d'euros	Valeur au 1 ^{er} janvier 2020	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31 décembre 2020
Frais de R&D	12						12
Brevets, marques, licences	171		2	10			179
Autres immobilisations incorporelles	18	20	7	-10			20
VALEUR BRUTE	201	20	9	0			211
Amortissements et dépréciations	146				12	1	157
VALEUR NETTE	55						54

Au cours de l'exercice 2021, la revue de la cartographie des systèmes d'information et la recherche de convergence avec l'environnement informatique du groupe Luxottica a conduit à la mise au rebut de certaines applications informatiques ayant engendrée une perte exceptionnelle de 23 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021, une revue d'indicateur de perte de valeur a été effectuée par la Direction. Cette revue n'a pas donné lieu à comptabilisation de dépréciation ou d'amortissement significatif.

NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2021 En millions d'euros	Valeurs au 1 ^{er} janvier 2021	Acquisitions et Fusions ^(a)	Cessions et mises au rebut	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeurs au 31 décembre 2021
Terrains	16	0	0	0			16
Constructions	160	0	3	3			160
Installations techniques, matériel, outillage	151	74	24	8			209
Autres immobilisations corporelles	54	1	1	2			57
Immobilisations corporelles en cours	12	15	1	-15			11
Avances et acomptes	1	0	0	0			1
VALEUR BRUTE	394	91	29	-2			455
Amortissements et dépréciations	286	54			21	27	334
VALEUR NETTE	108						121

^(a) Les acquisitions de l'exercice sont présentées sur la ligne des immobilisations corporelles en cours pour 15 millions d'euros. Les autres mouvements correspondent à l'intégration des immobilisations liées aux fusions de l'exercice à hauteur de 45 millions d'euros en provenance de la société auxiliaire de matériel OPTIM et des activités mexicaines de la société Essidev pour 30 millions d'euros. A la date de fusion, les amortissements cumulés s'élevaient à 45 millions d'euros pour la société auxiliaire de matériel OPTIM et 9 millions d'euros pour les activités mexicaines.

2020 En millions d'euros	Valeurs au 1 ^{er} janvier 2020	Acquisitions et Fusions	Cessions et mises au rebut	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeurs au 31 décembre 2020
Terrains	16						16
Constructions	159			1			160
Matériel industriel	147		2	6			151
Autres immobilisations corporelles	53		1	2			54
Immobilisations corporelles en cours	10	11		-9			12
Avances et acomptes	1						1
VALEUR BRUTE	386	11	3	0			394
Amortissements et dépréciations	271				17	2	286
VALEUR NETTE	115						108

Au 31 décembre 2021, une revue d'indicateur de perte de valeur a été effectuée par la Direction. Cette revue n'a pas donné lieu à comptabilisation de dépréciation ou d'amortissement significatif.

NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

11.1 TABLEAU DE SYNTHESE

2021 En millions d'euros	Valeurs au 1 ^{er} janvier 2021	Acquisitions et Fusions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeurs au 31 décembre 2021
Participations ^(a)	5 151	1 631	1 405				5 376
Créances rattachées à des participations ^(b)	2 150	849	822				2 177
Autres titres immobilisés	2		0				2
Autres prêts	9	1					10
Autres immobilisations Financières	1						1
VALEUR BRUTE	7 313	2 481	2 228				7 566
Dépréciations ^(c)	221				93	62	252
VALEUR NETTE	7 092						7 315

^(a) La variation des participations est principalement liée à l'apport des titres Essilor of America Holding à Luxottica US Holdings corp pour 1 190 millions d'euros rémunéré par des titres Luxottica US Holdings pour le même montant. L'augmentation des participations est également liée à l'intégration des filiales EMTC et Optodev pour 196 millions d'euros dans le cadre de la fusion de la société Essidev et de l'intégration des filiales SOA, et Humanware Canada dans le cadre de la fusion de la société Tikai pour un total de 78 millions d'euros ainsi que l'augmentation de capital d'EOIH pour 60 millions d'euros. Les diminutions des participations sont principalement liées aux fusions des sociétés Tikai, Essidev et Optim fusionnées dans la Société au cours de l'exercice pour 202 millions d'euros.

^(b) Les variations des créances rattachées à des participations sont principalement liées aux renouvellements des prêts aux filiales, notamment accordés à Visiondirect, Trifle Holding Ltd, Essilor Nederland Holding, EOA Holding Co Inc ; partiellement compensées par les remboursements de prêts des filiales EOIH et FGX International INC.

^(c) La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières en 2021 principalement sur les filiales suivantes Photosynthesis Group Ltd et Essilor Lao ainsi qu'à la comptabilisation de reprises de dépréciations financières en 2021 principalement sur les filiales suivantes : Essilor Austria, Eyebiz et Essilor AB.

ESSILOR INTERNATIONAL

2020 En millions d'euros	Valeurs au 1 ^{er} janvier 2020	Acquisitions et Fusions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeurs au 31 décembre 2020
Participations ^(a)	4 950	260	59				5 151
Créances rattachées à des participations ^(b)	2 282	923	1 056				2 150
Autres titres immobilisés	2						2
Autres prêts	11	3	4				9
Autres immobilisations Financières	1	1	0				1
VALEUR BRUTE	7 246	1 186	1 119				7 313
Dépréciations ^(c)	122				106	7	221
VALEUR NETTE	7 124						7 092

^(a) L'augmentation des participations est principalement liée aux augmentations de capital d'Essidev (68m€), de Tikai (43m€), d'Optic Germany Holding (76m€), Essilor Mexico (42m€), de Brasilor (14m€), et de plusieurs autres sociétés hors Europe pour un montant global de 17 millions d'euros. Les diminutions des participations sont principalement liées aux apports de titres d'Essilor GmbH et de Nika à OGH pour un montant de 55 millions d'euros.

^(b) Les variations des créances rattachées à des participations sont principalement liées aux renouvellements des prêts aux filiales, notamment accordés à Tejado, Essilor Nederland, EMTC, EOA, FGX et SOA Corp.

^(c) La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières principalement sur les filiales suivantes : Essilor Norge, Creasky, Polinelli, Photosynthesis, JiangSu Wanxin Optical.

11.2 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations au 31 décembre 2021 détenues par la Société :

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
A EST SUPERIEURE A 1 %									
Filiales françaises	64 452	4 499 966	1 448 663	1 437 964	4 900		471 900	23 686	19 910
Filiales internationales	1 803 048	2 087 179	3 897 397	3 666 391	274 887	12 153 407	3 760 680	497 973	83 646
B N'EXCEDE PAS 1 %									
Filiales françaises	29 361	(16 206)	1 767	552			1 477	1 112	
Filiales internationales	22 673	62 448	28 618	20 490		12 829 558	289 167	22 679	8 468

11.3 ECHANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Plus d'un an	2 000	2 014
Moins d'un an	189	148
TOTAL	2 189	2 162

NOTE 12. ACTIF CIRCULANT

12.1 STOCKS

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Matières premières, autres approvisionnements	39	31
Marchandises	13	10
Produits finis, semis finis, en-cours	26	19
SOUS-TOTAL	78	60
Dépréciations :		
• Matières premières, autres approvisionnements	-8	-9
• Marchandises	-3	-3
• Produits finis, semis finis, en-cours	-5	-4
SOUS-TOTAL	-17	-16
TOTAL	61	44

12.2 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
PLUS D'UN AN		
MOINS D'UN AN	2 562	1 023
Avances et acomptes versés sur commandes	6	5
Clients et comptes rattachés	362	370
Autres créances ^(a)	2 194	648
TOTAL	2 562	1 023

^(a) Le poste « Autres créances » est principalement composé des comptes-courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe pour 2 132 millions d'euros, dont 1 560 millions d'euros vis-à-vis d'EssilorLuxottica au 31 décembre 2021, en augmentation de 1 313 millions d'euros sur la période.

12.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Instruments de trésorerie ^(a)	0	606
TOTAL	0	606

^(a) Les valeurs mobilières de placement sont principalement constituées des dépôts à terme et de SICAV qui ont été souscrits afin de placer les excédents de trésorerie de la Société au 31 décembre 2020.

ESSILOR INTERNATIONAL

12.4 PRODUITS À RECEVOIR

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Immobilisations financières :		
• Créances rattachées à des participations	4	3
Créances :		
• Clients factures à établir	87	120
• Autres créances	12	6
TOTAL	103	129

NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Charges constatées d'avance :		
• Résultat d'exploitation	7	14
• Résultat financier	0	0
TOTAL	7	15

NOTE 14. ECARTS DE CONVERSION

L'apport partiel d'actif lié à la filialisation des activités d'ESSILOR a généré une perte latente de 80 millions d'euros en raison de la séparation d'actifs et de passifs qui étaient précédemment adossés. Cette perte latente a été intégralement provisionnée au 31 décembre 2017 et est reprise progressivement depuis au fur et à mesure du remboursement des éléments sous-jacents en devises. Le dernier prêt sous-jacent étant arrivé à maturité en mars 2021, l'écart de conversion est intégralement repris en date du 31 décembre 2021.

En millions d'euros	Valeur au 1 ^{er} janvier 2021	Augmentation	Diminution	Valeur au 31 décembre 2021
Ecart de conversion actif	26		-26	0
TOTAL	26		-26	0

NOTE 15. CAPITAUX PROPRES

15.1 MOUVEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres			Au 31 décembre 2021	Valeur nominale (en euros)
	Au 1 ^{er} janvier 2021	Créés	Annulés		
Actions ordinaires	27 784 510			27 784 510	10.00
TOTAL	27 784 510			27 784 510	10.00

15.2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport et réévaluation	Réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées et subventions	Capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2021	278	5 156	670	149	60	6 313
Augmentation de capital						
Autres mouvements de l'exercice		4	10		-7	7
Affectation du résultat			149	-149		
Dividendes distribués						
Résultat de la période				470		470
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2021	278	5 160	829	470	53	6790

NOTE 16. ETAT DES PROVISIONS

16.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

2021 En millions d'euros	Valeur au 1 ^{er} janvier 2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur au 31 décembre 2021
Provisions pour retraites et pensions	56	11	16		51
Autres provisions pour risques et charges ^(a)	48	153	68	10	130
TOTAL	105	164	84	10	181

^(a) Le poste « Autres provisions pour risques et charges » est principalement composé de la provision pour risques fiscaux (voir note 8.4), de la provision pour médailles du travail (voir note 19.2) et de la provision relative au projet de Laboratoire d'excellence (voir faits caractéristiques de l'exercice). La provision pour perte de change a été reprise en 2021 (voir note 14 Ecart de conversion).

ESSILOR INTERNATIONAL

2020 En millions d'euros	Valeur au 1 ^{er} janvier 2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur au 31 décembre 2020
Provisions pour retraites et pensions	44	15	3		56
Autres provisions pour risques et charges ^(a)	73	14	39	0	48
TOTAL	117	30	42	0	105

^(a) Le poste « Autres provisions pour risques et charges » est principalement composé de provision pour perte de change (voir note 14 Ecart de conversion), de la provision pour risques fiscaux et de la provision pour médailles du travail. Concernant les provisions pour contrôles fiscaux, Essilor International fait l'objet de contrôles fiscaux en cours.

16.2 DEPRECIATIONS D'ACTIFS

2021 En millions d'euros	Valeur au 1 ^{er} janvier 2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31 décembre 2021
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	255	109	81	283
Des stocks	16	16	16	16
Des créances	18	2	5	15
Des titres de participation ^(a)	220	93	62	251
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	1			1

^(a) Voir détail note 11 Immobilisations financières

2020 En millions d'euros	Valeur au 1 ^{er} janvier 2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31 décembre 2020
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	145	140	30	255
Des stocks	13	16	13	16
Des créances	10	18	10	18
Des titres de participation	116	106	2	220
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	6	0	5	1

NOTE 17. DETTES

17.1 ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
A MOINS D'UN AN	158	65
Emprunts auprès des filiales	138	61
Autres dettes financières	20	4
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS		17
Emprunts auprès des filiales		17
A PLUS DE 5 ANS		
TOTAL	158	81

Répartition des dettes financières par devise :

En euros	2021	2020
EUR	71	24
USD	65	12
JPY	28	28
KRW	0	13
Autres	-6	3
TOTAL	158	81

17.2 ECHEANCES DES DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
A MOINS D'UN AN	3 140	2 826
Dettes d'exploitation ^(a)	486	330
Autres dettes ^(b)	2 654	2 496
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS		
A PLUS DE 5 ANS		
TOTAL	3 140	2 826

(a) L'essentiel de la hausse des dettes d'exploitation s'explique par l'augmentation de la dette relative aux actions de performance accordées aux salariés de la Société.

(b) Pour l'exercice 2021, le poste "autres dettes" est principalement composé des comptes courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe pour 2 333 millions d'euros dont 648 millions avec Transition Optical Inc. en augmentation de 95 millions par rapport à l'année 2020.

ESSILOR INTERNATIONAL

17.3 CHARGES À PAYER

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Intérêts courus sur emprunts	3	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196	99
Dettes fiscales et sociales :		
• Congés payés	50	49
• Intéressement	12	
• Autres	70	38
Autres dettes :		
• Remises, rabais et ristournes à accorder	147	140
• Clients créditeurs	55	8
• Avoirs à établir	8	12
• Autres	0	0
TOTAL	542	348

(a) L'essentiel de la hausse des dettes fournisseurs et comptes rattachés s'explique par l'augmentation de la dette relative aux actions de performance accordées aux salariés de la Société.

17.4 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits constatés d'avance :		
• Résultat d'exploitation	7	5
• Résultat financier	1	1
TOTAL	7	6

NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

18.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés et reçus :

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Engagements donnés :		
Avals et cautions	33	81
Engagements reçus :		
Avals, cautions et garanties reçus		

Instruments de change :

Au 31 décembre 2021, les opérations de change à terme sont les suivantes :

En millions d'euros	Montants contractuels (cours initial)	Valeur de marché au 31 décembre 2021
Couverture de la position de change d'Essilor International		-19
Cross Currency Swap vendeurs d'USD / acheteurs d'EUR	-537	-16
Ventes à terme de devises	-65	0
Swaps vendeurs à terme de devises	-212	-4
Achats à terme de devises	61	
Swaps acheteurs à terme de devises	385	1
Couverture liée à l'activité de centralisation du risque de change		
Ventes à terme de devises	-110	0
Swaps vendeurs à terme de devises	2 071	-1
Achats à terme de devises	110	0
Swaps acheteurs à terme de devises	-2 071	1
Autres couvertures du risque de change		
Ventes à terme de devises	-3	
Swaps vendeurs à terme de devises		
Achats à terme de devises		
Swaps acheteurs à terme de devises		
TOTAL		-19

ESSILOR INTERNATIONAL

18.2 ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

Absence d'engagement de crédit-bail.

18.3 ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS

Obligations contractuelles 2021 En millions d'euros	Paiements dus par période			Total
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Contrats de location simple	3	8	2	13
TOTAL	3	8	2	13

18.4 ENGAGEMENT RELATIF A LA VENTE DE PUTS SUR INTERETS MINORITAIRES

La Société a octroyé des options de ventes (*puts*) aux minoritaires de différentes filiales contrôlées.

Au 31 décembre 2021, la valorisation de l'ensemble de ces *puts*, s'ils étaient intégralement exercés, s'élèverait à 129 millions d'euros.

18.5 AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Partenariat Vision Catalyst Fund

Dans le cadre de son impact social au service de la mission de l'entreprise, Essilor International a signé en mars 2021 un partenariat avec Vision Catalyst Fund (« VCF »), un fonds de 1 milliard de dollars créé en 2018 pour donner accès à la santé visuelle à l'ensemble des populations du Commonwealth. Dans cet accord, la Société s'engage à soutenir VCF par le biais d'un don d'un maximum de 200 millions de paires de verres correcteurs gratuits sur une période s'achevant en 2030.

Enquête de l'autorité de la concurrence :

En juillet 2014, le service d'inspection de l'Autorité de la concurrence française a effectué des visites inopinées de certaines filiales d'Essilor en France ainsi que d'autres acteurs de l'industrie des verres ophtalmiques impliqués dans la vente en ligne de tels articles.

La procédure est en cours, l'Autorité ayant notifié sa communication des griefs le 5 janvier 2021 et un procès-verbal le 27 juillet alléguant certaines pratiques anticoncurrentielles et la Société défendant ses droits.

La dernière audition a eu lieu le 9 décembre 2021 et la Société est dans l'attente de la décision. La Société estime disposer d'arguments très sérieux pour contester les allégations infondées de l'Autorité. L'évaluation du risque pourra être mise à jour en fonction de la décision que rendra l'Autorité de la concurrence et de l'ouverture d'autres voies de recours le cas échéant.

NOTE 19. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

19.1 CHARGES DE PERSONNEL

En millions d'euros	2021	2020
Masse salariale de l'exercice	217	191
Sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	145	94
Autres éléments	148	25
Charges de personnel	509	310

La forte augmentation des dépenses de personnel en 2021 est principalement expliquée par les provisions relatives aux actions de performance du fait d'un prix de l'action en hausse et d'une plus forte probabilité de réalisation des conditions de performance accordées aux salariés de la Société.

19.2 ENGAGEMENTS DE RETRAITES, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

Complément de retraite :

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2021 sont les taux d'inflation (1,80 %), taux de rotation de personnel, taux d'augmentation des salaires (entre 1,80% à 4,00%) et taux d'actualisation (1,10 %).

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 52 millions d'euros, dont 10 millions d'euros ont déjà été versés aux fonds de retraite gérés par une compagnie d'assurances indépendante au 31/12/2021.

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur actuelle des engagements	52	53
Valeur de marché des actifs des fonds	-10	-4
Éléments différés ^(a)	-30	-31
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	12	18

^(a) Les éléments différés correspondent au coût des services passés non reconnus pour -9 M€, et aux pertes actuarielles pour 39 M€.

Indemnités de fin de carrière :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'une indemnité de fin de carrière lors de tout départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2021 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (1,10%) et s'élève à 32 millions d'euros.

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur actuelle des engagements	47	55
Éléments différés ^(a)	-16	-24
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	32	31

^(a) Les éléments différés correspondent au coût des services passés non reconnus pour 2 M€, et aux pertes actuarielles pour 14 M€.

L'application de l'amendement de la recommandation de l'ANC n°2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 a été défini comme un changement de méthode comptable dont l'impact est une diminution du montant de la provision pour engagements de retraite au 1er janvier 2021 de 2,7 millions d'euros en contrepartie du compte de report à nouveau dans les capitaux propres de la société.

ESSILOR INTERNATIONAL

Médailles du travail :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2021 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (1,10 %) et s'élève à 3 millions d'euros.

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur actuelle des engagements	3	3
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	3	3

Charge de l'exercice :

En millions d'euros	2021	2020
Coût des services rendus sur la période	6	6
Charge d'intérêt sur l'actualisation	0	1
Cotisations versées	0	0
Prestations payées	-1	-1
Pertes (gains) actuariels	6	7
Charge de l'exercice	11	12

19.3 EFFECTIF MOYEN

Ventilation de l'effectif moyen	2021	2020
Cadres	1 600	1 586
Agents de maîtrise et employés	833	867
Ouvriers	596	613
TOTAL	3 029	3 066

Par soucis de comparaison, l'effectif moyen présenté ci-dessus n'inclut pas l'effectif moyen de la succursale OLM filialisé au 1^{er} juin 2021. L'effectif moyen de la succursale de janvier à fin mai 2021 était de composé de 236 personnes dont principalement des ouvriers.

19.4 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer sur une rémunération individuelle.

NOTE 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

NOTE 21. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conflit Russie – Ukraine

Au cours du mois de février 2022, le conflit entre la Russie et l'Ukraine s'est aggravé et la situation évolue rapidement. Compte tenu de la récente et rapide escalade des événements et de l'annonce de nouvelles sanctions, il est trop tôt pour déterminer l'impact potentiel de ce conflit sur les résultats opérationnels de la Société. Les activités de la Société en Ukraine et Russie représentent une part non significative du chiffre d'affaires en 2021.

Aucun autre événement significatif n'est survenu depuis la clôture.

Essilor International
Société par actions simplifiée au capital de 277.845.100 euros
Siège social : 147, rue de Paris, 94227 Charenton-le-Pont Cedex (France)
439 769 654 R.C.S. Créteil

(la « Société » ou « Essilor International »)

—
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 AVRIL 2022**

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport des Commissaires aux comptes, décide d'affecter le résultat de l'exercice majoré du Report à nouveau, soit un total de 479 490 574,09 euros, au compte « Autres Réserves », ce qui se traduit comme suit :

En euros

Résultat net de l'exercice	469 884 401,87
Report à nouveau	9 606 172,22
Affectation à la Réserve Légale	0,00
Total Distribuible	479 490 574,09
Dividendes	0,00
Dotations aux autres réserves	479 490 574,09
Report à nouveau	0,00

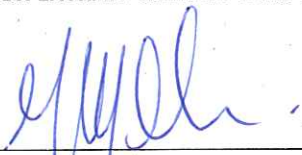
Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents par la Société, ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net €	Impôt payé d'avance	Rémunération globale €
2018	27 784 510	Néant	Néant	Néant
2019	27 784 510	Néant	Néant	Néant
2020 *	27 784 510	Néant	Néant	Néant

* En 2020, une distribution exceptionnelle de réserves a été effectuée d'un montant de 23,30 euros par action représentant un montant total de 647 379 083 euros.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Le Président
Monsieur Francesco Milleri

Essilor International

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

S'

CERTIFIÉ CONFORME

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. P. L.', is written over the 'CERTIFIÉ CONFORME' stamp.

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Mazars
64, rue Henri Regnault
92400 Paris-La Défense Cedex
France

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique
Essilor International
147, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Essilor International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.10 et 19.2 « Engagements de retraite, médailles du travail et assimilés » de l'annexe aux comptes annuels qui exposent l'incidence de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2021, de la recommandation ANC n°2013-02, modifiée le 05 novembre 2021, relative à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette de 7 315 millions d'euros. La note 1.5 « Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels précise les méthodes retenues pour leur comptabilisation ainsi que l'approche retenue pour évaluer les dépréciations. Nous avons examiné la méthodologie retenue et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour réaliser le test d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et Paris-La Défense, le 21 mars 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Pierre-Olivier Etienne

Mazars



Jean-Luc Barlet



Guillaume Devaux

**ESSILOR INTERNATIONAL SAS Société par actions
simplifiée à associé unique**

Comptes annuels - exercice clos le 31/12/2021

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021.....	2
BILAN AU 31/12/2021	3
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE.....	5
NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	6
NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES	10
NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	10
NOTE 4. AUTRES PRODUITS	11
NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	11
NOTE 6. RESULTAT FINANCIER.....	12
NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL	12
NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES	13
NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15
NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	16
NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	17
NOTE 12. ACTIF CIRCULANT.....	19
NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20
NOTE 14. ECARTS DE CONVERSION	20
NOTE 15. CAPITAUX PROPRES	21
NOTE 16. ETAT DES PROVISIONS	21
NOTE 17. DETTES.....	23
NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS.....	25
NOTE 19. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL	27
NOTE 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	28
NOTE 21. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	28

ESSILOR INTERNATIONAL

Compte de résultat au 31/12/2021

En millions d'euros	Notes	2021	2020
Chiffre d'affaires	2	1 288	906
Production stockée		2	-1
Production immobilisée		12	12
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3	74	86
Autres produits	4	420	401
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		1 795	1403
Achats consommés et variation de stocks		659	518
Autres achats et charges externes	5	367	297
Impôts et taxes		28	32
Charges de personnel	19	509	310
Dotations aux amortissements et provisions	3	95	67
Autres charges		42	33
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		1 701	1 257
RESULTAT D'EXPLOITATION		94	147
Résultat financier	6	477	28
RESULTAT COURANT		571	175
Résultat exceptionnel	7	-80	-16
Impôt sur les bénéfices	8	-20	-9
RESULTAT NET		470	149

ESSILOR INTERNATIONAL

Bilan au 31/12/2021

ACTIF

En millions d'euros	Notes	31 décembre 2021			31 décembre 2020
		Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	9	200	152	48	54
Immobilisations corporelles	10	455	334	121	108
Immobilisations financières	11	7 566	252	7 315	7 092
ACTIF IMMOBILISE		8 222	738	7 484	7 255
Stocks	12.1	78	17	61	44
Avances versées sur commandes	12.2	6	0	6	5
Clients et comptes rattachés	12.2	364	2	362	370
Autres créances	12.2	2 207	13	2 194	648
Valeurs mobilières de placement	12.3	0	0	0	606
Disponibilités		162	0	162	364
ACTIF CIRCULANT		2 817	32	2 785	2 037
Charges constatées d'avance	13	7	0	7	15
Ecart de conversion actif		0	0	0	26
TOTAL GENERAL		11 047	770	10 276	9 331

ESSILOR INTERNATIONAL

PASSIF

En millions d'euros	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capital social	15.1	278	278
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 160	5 156
Réserve légale		28	28
Autres réserves		792	642
Report à nouveau		10	
Résultat de l'exercice		470	149
Provisions réglementées et subventions		53	60
CAPITAUX PROPRES	15.2	6 790	6 313
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16	181	105
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17.1	1	0
Autres dettes financières diverses	17.1	157	81
DETTES FINANCIERES		158	81
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17.2	318	227
Dettes fiscales et sociales	17.2	168	103
Autres dettes	17.2	2 654	2 496
DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		3 140	2 826
Produits constatés d'avance		7	6
TOTAL GENERAL		10 276	9 331

ESSILOR INTERNATIONAL

Annexe aux comptes annuels de l'exercice

La présente annexe comporte le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 10 276 millions d'euros, et le compte de résultat qui dégage un bénéfice net de 470 millions d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Essilor International (la Société) est une société par actions simplifiée, domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (439 769 654 RCS Créteil)

Les comptes de la Société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale au sein du groupe EssilorLuxottica dont la société consolidante est EssilorLuxottica domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (712 049 618 RCS Créteil).

Les chiffres sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire. Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 9 mars 2022.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Simplification juridique du groupe

Dans le cadre de la simplification juridique de la structure du groupe EssilorLuxottica, la société Essidev filiale détenue à 100 % a été fusionnée dans la Société le 31 octobre 2021 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021. Les activités opérationnelles de Essidev au Mexique et de sa succursale en Irlande, Optical Lens Manufacturing (OLM) ont été intégrées dans les comptes de la Société au 31 décembre 2021. OLM ayant fait l'objet d'une filialisation le 1^{er} juin 2021, sa contribution dans le compte de résultat représente 5 mois d'activité.

Au 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires de la Société inclut le chiffre d'affaires des activités mexicaines pour 186 millions d'euros et celui de la succursale OLM pour 4 millions d'euros. Un boni de fusion a par ailleurs été dégagé sur cette opération pour un montant de 311 millions d'euros présenté en résultat financier.

Apport de titres

La Société a apporté des titres EOAH à Luxottica US Holdings corp pour 1 190 millions d'euros dans le cadre de la restructuration des activités du groupe EssilorLuxottica aux Etats-Unis. Cet apport a été rémunéré par des titres Luxottica US Holdings nouvellement créés pour 1 190 millions d'euros.

Pandémie de Covid

La pandémie de Covid se poursuit avec la succession de plusieurs vagues de contamination. En 2020 post confinements, le marché sur lequel opère la Société avait montré sa résilience et son redémarrage.

Cette tendance s'est poursuivie en 2021 avec un chiffre d'affaires en croissance par rapport aux années 2020 et 2019 année de référence avant la pandémie de Covid.

Les restrictions gouvernementales mises en place lors de chaque vague n'ont pas eu d'incidences significatives sur les comptes de la Société.

Au 31 décembre 2021, la Société ne présente pas de problèmes de liquidité ni de risque de continuité d'exploitation.

Laboratoire d'excellence

Le 6 octobre 2020, la Société a présenté aux représentants du personnel puis annoncé dans la presse un projet d'investissement majeur structurant pour l'implantation industrielle d'Essilor en France.

Le nouveau laboratoire d'excellence compterait près de 300 personnes et regrouperait les activités de prescription d'Antony, de Vaulx-en-Velin et du Mans, ainsi que l'activité de distribution de Châlons-en-Champagne et de montage de Toulouse, sur un site unique à Wissous.

Les réunions de négociations avec les représentants du personnel sur les mesures sociales ont eu lieu en 2021. La signature par les organisations syndicales ainsi que la validation du plan par la DREETS sont prévues en 2022.

Compte tenu des étapes franchies au cours de l'année 2021, les critères sont réunis pour la comptabilisation de l'engagement au titre du coût des mesures sociales définies. Une provision pour risque et charge a ainsi été comptabilisée à ce titre, représentant à date, la meilleure estimation du management de l'évaluation de ces coûts.

Ce projet s'inscrit dans la durée, avec un transfert des activités prévu à compter de début 2024 sur le nouveau site de Wissous.

Changement de gouvernance :

Depuis le 8 juin 2021, le Conseil d'Administration de la société Essilor International SAS est composé comme suit :

- Monsieur Francesco Milleri, Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Paul du Saillant et
- Monsieur Stefano Grassi.

Conformément à l'article 14.3 des statuts, les administrateurs ont été nommés pour une durée de trois (3) ans qui expirera à l'issue des décisions de l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Monsieur Francesco Milleri a été nommé Président du Conseil d'administration le 8 juin 2021.

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, a été homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

Ce règlement complète des règlements publiés depuis cette date et les principes comptables précédemment admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires. Les ventes sont constatées

lorsque les risques et avantages associés à la propriété sont transférés au client ou lorsque les réceptions physiques et techniques sont effectuées par ce dernier.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. La Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, licences et logiciels. Elles sont amorties suivant le mode linéaire ou sur la base d'unités d'œuvre sur une durée probable d'utilisation.

Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	Durée de protection légale

Les logiciels générés en interne sont capitalisés uniquement s'ils génèrent des avantages économiques futurs probables. Sont immobilisées les dépenses liées à l'analyse organique, à la programmation, aux tests et jeux d'essai, à la documentation, au paramétrage et à la mise en état d'utilisation du logiciel, à condition qu'elles soient justifiées par des factures (ressources externes) ou des suivis d'heures (ressources internes).

Les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'événements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

1.3 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Seuls les frais de développement sont capitalisés s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée,
- intention du Groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,

- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché et de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

ESSILOR INTERNATIONAL

1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les immobilisations corporelles comprennent des terrains, constructions, matériel industriel et autres immobilisations corporelles amorties suivant le mode linéaire ou le mode dégressif, en fonction de la durée probable d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
Terrains	Non amortis

L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

Toutes les dépenses internes ou externes engagées par la Société pour produire elle-même un actif corporel sont immobilisées à l'exclusion des frais administratifs, frais de démarrage, dépenses de pré-exploitation.

Les actifs corporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations corporelles.

1.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participation.

A la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent ou sur des projections de flux de trésorerie futurs.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. L'ensemble de ces éléments est déprécié le cas échéant s'il existe un risque de non recouvrement.

Les coûts externes des conseils qualifiés de frais d'acquisition de titres sont comptabilisés en « immobilisations financières en cours ». Ils sont ensuite réaffectés en titres de participation lors de la finalisation de l'acquisition.

1.6 STOCKS

Les stocks acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de production sont enregistrés à leur coût de production réel, qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées, ainsi que les charges directes et indirectes de production.

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs était retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché, aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.7 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur actuelle d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, déterminée au regard du risque de non recouvrement.

1.8 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur historique. Les positions en devises font l'objet d'une réévaluation en fin de mois.

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

ESSILOR INTERNATIONAL

1.9 INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPERATIONS EN DEVISES

Essilor International applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Instruments dérivés de change

La Société a recours à des instruments dérivés pour couvrir le risque de change. Les instruments dérivés sont traités à l'intérieur des limites de gestion dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

La Société gère une position de change qui inclut des actifs et passifs monétaires en devises. Les gains et les pertes sur les dérivés de change permettent de compenser la revalorisation aux taux de clôture des positions bilancielle en devises (prêts, emprunts, créances, dettes, comptes courants, comptes bancaires). Le report/déport lié aux dérivés est étalé en résultat financier sur la durée de la couverture.

La Société utilise également des achats et ventes à terme pour couvrir des transactions futures en devises. Les pertes et gains de change liés à ces dérivés sont comptabilisés en résultat de façon symétrique aux éléments couverts.

Par principe, les dérivés mis en place par la Société sont souscrits uniquement à des fins de couverture. Dans certains cas exceptionnels où les dérivés ne satisfont pas les critères pour être qualifiés de couverture, ces derniers suivent alors le mode de comptabilisation suivant:

- La juste valeur des dérivés est inscrite au bilan en contrepartie d'un compte de régularisation ;
- Les moins-values latentes sont provisionnées (les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat)
- Les plus / moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

Dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change, la Société souscrit des dérivés de change pour le compte des filiales du groupe. Les gains et pertes réalisés sur les dérivés souscrits auprès des contreparties bancaires sont rétrocédés aux filiales à l'origine des demandes de couvertures.

Instruments dérivés de taux

En matière de risque de taux d'intérêt, la politique de la Société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux. Pour couvrir les risques de taux, la Société utilise des swaps de taux et des options (caps).

Les charges et les produits financiers relatifs aux instruments dérivés de taux sont reconnus en résultat de façon symétrique à l'enregistrement des charges et des produits générés par l'élément couvert.

Les primes payées sur les caps sont étalées en résultat financier sur la période couverte.

1.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

Conformément à la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, les engagements vis-à-vis de l'ensemble du personnel en termes de retraite, de préretraites, de médailles du travail et assimilés font l'objet de provisions.

Par application de la modification de la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la société a choisi de répartir des droits à indemnités de fin de carrière sur la période pendant laquelle les services rendus génèrent des droits additionnels à prestation et non plus sur l'ensemble de la période d'emploi du salarié. Cette option a été comptabilisée comme un changement de méthode comptable dont l'impact est une diminution du montant de la provision pour engagements de retraite au 1er janvier 2021. L'impact est présenté au paragraphe 19.1. Engagements de retraites, médailles du travail et assimilés.

Au 31 décembre 2021, la provision correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite nets des actifs de couverture du régime.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluation actuarielles :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités de la Société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;

- le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation ;
- lorsque la Société verse des cotisations à un fonds pour financer tout ou partie de son engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;
- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice ;
- en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
- la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

ESSILOR INTERNATIONAL

1.11 IMPOT SUR LES BENEFICES (REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE)

La Société fait partie du groupe d'intégration fiscale en France dont EssilorLuxottica est la société tête de groupe. EssilorLuxottica est la seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution.

1.12 METHODES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION DES PROVISIONS

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Provisions pour garantie donnée aux clients

La provision est calculée soit :

- par application d'un pourcentage moyen des coûts de garantie sur le chiffre d'affaires annuel (au prorata temporis du nombre de mois de garantie),
- dans la mesure où un délai de retour a pu être déterminé, par application de ce même pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé pendant ce délai.

Provisions pour risques sur filiales et participations

Pour les participations dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Le cas échéant, la provision s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances à long terme, compte courant et provision pour risque à concurrence du complément. Cette provision pour risque n'est cependant comptabilisée qu'aux conditions suivantes :

- la forme juridique implique qu'Essilor International est indéfiniment et solidairement responsable du passif ; ou
- à hauteur des engagements pris par Essilor International pour les autres formes juridiques.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont essentiellement composées des amortissements dérogatoires.

NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES

2021		France	Export	Total
En millions d'euros				
Production vendue de biens		419	714	1 133
Production vendue de services		20	61	81
Ventes de marchandises		6	68	74
TOTAL		445	843	1 288

2020		France	Export	Total
En millions d'euros				
Production vendue de bien		370	414	784
Production vendue de services		13	52	65
Ventes de marchandises		4	53	57
TOTAL		387	519	906

En 2020, la pandémie de COVID-19 a affecté le chiffre d'affaires notamment au cours du premier semestre marqué par une période de confinement en France mais également dans plusieurs pays en Europe et dans le monde.

Lorsque les confinements ont été levés, la résilience des besoins de bonne vision a été confirmée par un rattrapage de la demande pour des soins optiques de qualité.

En 2021, malgré plusieurs vagues de Covid les effets sur l'activité ont été limités et le chiffre d'affaires est en croissance par rapport à l'année 2019.

En 2021, le chiffre d'affaires inclut également l'activité au Mexique pour 186 millions d'euros ainsi que 5 mois de chiffre d'affaires de la succursale OLM pour 4 millions d'euros présenté en production vendue de biens export.

NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

En millions d'euros	2021	2020
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	20	6
Reprises de dépréciation sur actif circulant	18	14
Transferts de charges d'exploitation	35	66
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	74	86
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-34	-29
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	0	0
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-19	-19
Dotations aux provisions ^(a)	-43	-19
Dotations aux amortissements et provisions	-95	-67

^(a) Le poste « dotations aux provisions » inclut la provision relative au projet de Laboratoire d'excellence (voir faits caractéristiques de l'exercice).

ESSILOR INTERNATIONAL

NOTE 4. AUTRES PRODUITS

En millions d'euros	2021	2020
Redevances et refacturations de frais aux sociétés du groupe ^(a)	419	398
Produits divers de gestion courante	2	3
TOTAL	420	401

^(a) Le poste « Redevances et refacturations de frais aux sociétés du groupe » est principalement composé de redevances de brevets et de management fees.

NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En millions d'euros	2021	2020
Etudes et prestations et sous-traitance	128	99
Locations, entretiens et Assurances	50	36
Communications et publicités	49	30
Honoraires	49	61
Intérimaires et personnel détaché	30	24
Etudes, recherches et documentations	24	20
Transports	18	10
Autres	14	11
Télécommunications et déplacements	5	6
TOTAL	367	297

ESSILOR INTERNATIONAL

NOTE 6. RESULTAT FINANCIER

En millions d'euros	2021	2020
Intérêts sur emprunts	-11	-26
Produits financiers :		
▪ Dividendes ^(a)	112	63
▪ Intérêts sur prêts et comptes courants	103	115
Escomptes nets	-6	-5
Dotations, reprises de dépréciations, transferts de charges ^(b)	-32	-117
Change	-1	0
Divers dont boni de fusion ^(c)	312	-2
TOTAL	477	28

^(a) Pour l'exercice 2021, la Société a reçu des dividendes pour un montant de 112 millions d'euros provenant principalement des filiales suivantes : Satisloh AG, Delamare Sovra et Shanghai Essilor Optical Co Ltd.

Pour l'exercice 2020, la Société a reçu des dividendes pour un montant de 63 millions d'euros provenant principalement des filiales suivantes : Essilor Israël Holding, Nika et Nikon Essilor Co Ltd.

^(b) La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières en 2021 principalement sur les filiales suivantes Photosynthesis Group Ltd et Essilor Lao ainsi qu'à la comptabilisation de reprises de dépréciations financières en 2021 principalement sur les filiales suivantes : Essilor Austria, Eyebiz et Essilor AB.

La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières en 2020 principalement sur les filiales suivantes : Essilor Norge, Creasky, Polinelli, Photosynthesis, JiangSu Wanxin Optical.

^(c) Le poste divers est principalement constitué du produit de fusion Essidev pour 311 millions d'euros (voir faits caractéristiques de l'exercice).

NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En millions d'euros	2021	2020
SUR OPERATIONS DE GESTION	-6	-5
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-6	-5
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-8	-9
Opérations sur cessions d'immobilisations	-8	-9
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	0	0
DOTATIONS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	-67	-2
Dotations, reprises de provisions réglementées	7	-1
Transferts de charges	0	0
Autres dotations et reprises de provisions ^(a)	-74	-1
TOTAL	-80	-16

^(a) Les autres dotations et reprises de provisions incluent principalement les dotations aux provisions pour risques fiscaux (voir note 8.4) et dépréciations exceptionnelles d'immobilisations incorporelles (voir note 9) comptabilisées au 31 décembre 2021.

NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES

8.1 RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

En millions d'euros	2021	2020
Résultat de l'exercice	470	149
Impôt sur les bénéfices	20	9
Résultat avant impôt	490	158
Variation des provisions réglementées	-7	1
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	483	159

8.2 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

2021 En millions d'euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	571	-27	543
Résultat exceptionnel	-80	7	-73
RESULTAT NET			470

2020 En millions d'euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	175	-15	160
Résultat exceptionnel	-16	5	-11
RESULTAT NET			149

ESSILOR INTERNATIONAL

8.3 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

ACTIF

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Retraite	51	56
Autres	8	8
TOTAL	59	64
Déficits reportables fiscalement ^(a)	127	78
Soit un impôt correspondant (au taux de 25,83 % pour 2021 et 28,41 % pour 2020)	48	41

^(a) Ce déficit reportable cumulé correspond à celui de la société seule et sur lequel pourra être imputé ses bénéfices fiscaux futurs.

PASSIF

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Amortissements dérogatoires	53	60
TOTAL	53	60
Déficits reportables fiscalement		
Soit un impôt correspondant (au taux de 25,83 % pour 2021 et 28,41 % pour 2020)	14	17

8.4 CONTROLE FISCAL

La Société a reçu en 2021 des propositions de rectifications portant sur les exercices 2015 à 2018. La Société entend contester l'ensemble des redressements proposés.

Un contrôle fiscal portant sur l'exercice 2019 est toujours en cours et s'achèvera au cours de l'exercice 2022. Sans préjuger de la position finale de l'administration fiscale, une provision pour risques fiscaux est comptabilisée au 31 décembre 2021.

Par ailleurs, la société Essidev fusionnée avec la Société en 2021 a soldé par voie de transaction en 2021 avec l'administration fiscale le risque fiscal portant sur les exercices 2017 à 2019.

NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2021 En millions d'euros	Valeur au 1^{er} janvier 2021	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31 décembre 2021
Frais de R&D	12	0	0	2			14
Brevets, marques, licences	179	1	18	8			179
Autres immobilisations incorporelles et immobilisations incorporelles en cours	20	28	24	-8			16
VALEUR BRUTE	211	29	42	2			200
Amortissements et dépréciations	157				13	18	152
VALEUR NETTE	54						48

2020 En millions d'euros	Valeur au 1^{er} janvier 2020	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31 décembre 2020
Frais de R&D	12						12
Brevets, marques, licences	171		2	10			179
Autres immobilisations incorporelles	18	20	7	-10			20
VALEUR BRUTE	201	20	9	0			211
Amortissements et dépréciations	146				12	1	157
VALEUR NETTE	55						54

Au cours de l'exercice 2021, la revue de la cartographie des systèmes d'information et la recherche de convergence avec l'environnement informatique du groupe Luxottica a conduit à la mise au rebut de certaines applications informatiques ayant engendrée une perte exceptionnelle de 23 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021, une revue d'indicateur de perte de valeur a été effectuée par la Direction. Cette revue n'a pas donné lieu à comptabilisation de dépréciation ou d'amortissement significatif.

NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2021 En millions d'euros	Valeurs au 1 ^{er} janvier 2021	Acquisitions et Fusions ^(a)	Cessions et mises au rebut	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeurs au 31 décembre 2021
Terrains	16	0	0	0			16
Constructions	160	0	3	3			160
Installations techniques, matériel, outillage	151	74	24	8			209
Autres immobilisations corporelles	54	1	1	2			57
Immobilisations corporelles en cours	12	15	1	-15			11
Avances et acomptes	1	0	0	0			1
VALEUR BRUTE	394	91	29	-2			455
Amortissements et dépréciations	286	54			21	27	334
VALEUR NETTE	108						121

^(a) Les acquisitions de l'exercice sont présentées sur la ligne des immobilisations corporelles en cours pour 15 millions d'euros. Les autres mouvements correspondent à l'intégration des immobilisations liées aux fusions de l'exercice à hauteur de 45 millions d'euros en provenance de la société auxiliaire de matériel OPTIM et des activités mexicaines de la société Essidev pour 30 millions d'euros. A la date de fusion, les amortissements cumulés s'élevaient à 45 millions d'euros pour la société auxiliaire de matériel OPTIM et 9 millions d'euros pour les activités mexicaines.

2020 En millions d'euros	Valeurs au 1 ^{er} janvier 2020	Acquisitions et Fusions	Cessions et mises au rebut	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeurs au 31 décembre 2020
Terrains	16						16
Constructions	159			1			160
Matériel industriel	147		2	6			151
Autres immobilisations corporelles	53		1	2			54
Immobilisations corporelles en cours	10	11		-9			12
Avances et acomptes	1						1
VALEUR BRUTE	386	11	3	0			394
Amortissements et dépréciations	271				17	2	286
VALEUR NETTE	115						108

Au 31 décembre 2021, une revue d'indicateur de perte de valeur a été effectuée par la Direction. Cette revue n'a pas donné lieu à comptabilisation de dépréciation ou d'amortissement significatif.

NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

11.1 TABLEAU DE SYNTHESE

2021 En millions d'euros	Valeurs au 1 ^{er} janvier 2021	Acquisitions et Fusions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeurs au 31 décembre 2021
Participations ^(a)	5 151	1 631	1 405				5 376
Créances rattachées à des participations ^(b)	2 150	849	822				2 177
Autres titres immobilisés	2		0				2
Autres prêts	9	1					10
Autres immobilisations Financières	1						1
VALEUR BRUTE	7 313	2 481	2 228				7 566
Dépréciations ^(c)	221				93	62	252
VALEUR NETTE	7 092						7 315

^(a) La variation des participations est principalement liée à l'apport des titres Essilor of America Holding à Luxottica US Holdings corp pour 1 190 millions d'euros rémunéré par des titres Luxottica US Holdings pour le même montant. L'augmentation des participations est également liée à l'intégration des filiales EMTC et Optodev pour 196 millions d'euros dans le cadre de la fusion de la société Essidev et de l'intégration des filiales SOA, et Humanware Canada dans le cadre de la fusion de la société Tikai pour un total de 78 millions d'euros ainsi que l'augmentation de capital d'EOIH pour 60 millions d'euros. Les diminutions des participations sont principalement liées aux fusions des sociétés Tikai, Essidev et Optim fusionnées dans la Société au cours de l'exercice pour 202 millions d'euros.

^(b) Les variations des créances rattachées à des participations sont principalement liées aux renouvellements des prêts aux filiales, notamment accordés à Visiondirect, Trifle Holding Ltd, Essilor Nederland Holding, EOA Holding Co Inc ; partiellement compensées par les remboursements de prêts des filiales EOIH et FGX International INC.

^(c) La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières en 2021 principalement sur les filiales suivantes Photosynthesis Group Ltd et Essilor Lao ainsi qu'à la comptabilisation de reprises de dépréciations financières en 2021 principalement sur les filiales suivantes : Essilor Austria, Eyebiz et Essilor AB.

ESSILOR INTERNATIONAL

2020 En millions d'euros	Valeurs au 1 ^{er} janvier 2020	Acquisitions et Fusions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeurs au 31 décembre 2020
Participations ^(a)	4 950	260	59				5 151
Créances rattachées à des participations ^(b)	2 282	923	1 056				2 150
Autres titres immobilisés	2						2
Autres prêts	11	3	4				9
Autres immobilisations Financières	1	1	0				1
VALEUR BRUTE	7 246	1 186	1 119				7 313
Dépréciations ^(c)	122				106	7	221
VALEUR NETTE	7 124						7 092

^(a) L'augmentation des participations est principalement liée aux augmentations de capital d'Essidev (68m€), de Tikai (43m€), d'Optic Germany Holding (76m€), Essilor Mexico (42m€), de Brasilor (14m€), et de plusieurs autres sociétés hors Europe pour un montant global de 17 millions d'euros. Les diminutions des participations sont principalement liées aux apports de titres d'Essilor GmbH et de Nika à OGH pour un montant de 55 millions d'euros.

^(b) Les variations des créances rattachées à des participations sont principalement liées aux renouvellements des prêts aux filiales, notamment accordés à Tejado, Essilor Nederland, EMTC, EOA, FGX et SOA Corp.

^(c) La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières principalement sur les filiales suivantes : Essilor Norge, Creasky, Polinelli, Photosynthesis, JiangSu Wanxin Optical.

11.2 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations au 31 décembre 2021 détenues par la Société :

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
A EST SUPERIEURE A 1 %									
Filiales françaises	64 452	4 499 966	1 448 663	1 437 964	4 900		471 900	23 686	19 910
Filiales internationales	1 803 048	2 087 179	3 897 397	3 666 391	274 887	12 153 407	3 760 680	497 973	83 646
B N'EXCEDE PAS 1 %									
Filiales françaises	29 361	(16 206)	1 767	552			1 477	1 112	
Filiales internationales	22 673	62 448	28 618	20 490		12 829 558	289 167	22 679	8 468

11.3 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Plus d'un an	2 000	2 014
Moins d'un an	189	148
TOTAL	2 189	2 162

NOTE 12. ACTIF CIRCULANT

12.1 STOCKS

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Matières premières, autres approvisionnements	39	31
Marchandises	13	10
Produits finis, semis finis, en-cours	26	19
SOUS-TOTAL	78	60
Dépréciations :		
• Matières premières, autres approvisionnements	-8	-9
• Marchandises	-3	-3
• Produits finis, semis finis, en-cours	-5	-4
SOUS-TOTAL	-17	-16
TOTAL	61	44

12.2 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
PLUS D'UN AN		
MOINS D'UN AN	2 562	1 023
Avances et acomptes versés sur commandes	6	5
Clients et comptes rattachés	362	370
Autres créances ^(a)	2 194	648
TOTAL	2 562	1 023

^(a) Le poste « Autres créances » est principalement composé des comptes-courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe pour 2 132 millions d'euros, dont 1 560 millions d'euros vis-à-vis d'EssilorLuxottica au 31 décembre 2021, en augmentation de 1 313 millions d'euros sur la période.

12.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Instruments de trésorerie ^(a)	0	606
TOTAL	0	606

^(a) Les valeurs mobilières de placement sont principalement constituées des dépôts à terme et de SICAV qui ont été souscrits afin de placer les excédents de trésorerie de la Société au 31 décembre 2020.

ESSILOR INTERNATIONAL

12.4 PRODUITS À RECEVOIR

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Immobilisations financières :		
• Créances rattachées à des participations	4	3
Créances :		
• Clients factures à établir	87	120
• Autres créances	12	6
TOTAL	103	129

NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Charges constatées d'avance :		
• Résultat d'exploitation	7	14
• Résultat financier	0	0
TOTAL	7	15

NOTE 14. ECARTS DE CONVERSION

L'apport partiel d'actif lié à la filialisation des activités d'ESSILOR a généré une perte latente de 80 millions d'euros en raison de la séparation d'actifs et de passifs qui étaient précédemment adossés. Cette perte latente a été intégralement provisionnée au 31 décembre 2017 et est reprise progressivement depuis au fur et à mesure du remboursement des éléments sous-jacents en devises. Le dernier prêt sous-jacent étant arrivé à maturité en mars 2021, l'écart de conversion est intégralement repris en date du 31 décembre 2021.

En millions d'euros	Valeur au 1 ^{er} janvier 2021	Augmentation	Diminution	Valeur au 31 décembre 2021
Ecart de conversion actif	26		-26	0
TOTAL	26		-26	0

NOTE 15. CAPITAUX PROPRES

15.1 MOUVEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres			Au 31 décembre 2021	Valeur nominale (en euros)
	Au 1 ^{er} janvier 2021	Créés	Annulés		
Actions ordinaires	27 784 510			27 784 510	10.00
TOTAL	27 784 510			27 784 510	10.00

15.2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport et réévaluation	Réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées et subventions	Capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2021	278	5 156	670	149	60	6 313
Augmentation de capital						
Autres mouvements de l'exercice		4	10		-7	7
Affectation du résultat			149	-149		
Dividendes distribués						
Résultat de la période				470		470
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2021	278	5 160	829	470	53	6790

NOTE 16. ETAT DES PROVISIONS

16.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

2021 En millions d'euros	Valeur au 1 ^{er} janvier 2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur au 31 décembre 2021
Provisions pour retraites et pensions	56	11	16		51
Autres provisions pour risques et charges ^(a)	48	153	68	10	130
TOTAL	105	164	84	10	181

^(a) Le poste « Autres provisions pour risques et charges » est principalement composé de la provision pour risques fiscaux (voir note 8.4), de la provision pour médailles du travail (voir note 19.2) et de la provision relative au projet de Laboratoire d'excellence (voir faits caractéristiques de l'exercice). La provision pour perte de change a été reprise en 2021 (voir note 14 Ecart de conversion).

ESSILOR INTERNATIONAL

2020 En millions d'euros	Valeur au 1 ^{er} janvier 2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur au 31 décembre 2020
Provisions pour retraites et pensions	44	15	3		56
Autres provisions pour risques et charges ^(a)	73	14	39	0	48
TOTAL	117	30	42	0	105

^(a) Le poste « Autres provisions pour risques et charges » est principalement composé de provision pour perte de change (voir note 14 Ecart de conversion), de la provision pour risques fiscaux et de la provision pour médailles du travail. Concernant les provisions pour contrôles fiscaux, Essilor International fait l'objet de contrôles fiscaux en cours.

16.2 DEPRECIATIONS D'ACTIFS

2021 En millions d'euros	Valeur au 1 ^{er} janvier 2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31 décembre 2021
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	255	109	81	283
Des stocks	16	16	16	16
Des créances	18	2	5	15
Des titres de participation ^(a)	220	93	62	251
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	1			1

^(a) Voir détail note 11 Immobilisations financières

2020 En millions d'euros	Valeur au 1 ^{er} janvier 2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31 décembre 2020
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	145	140	30	255
Des stocks	13	16	13	16
Des créances	10	18	10	18
Des titres de participation	116	106	2	220
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	6	0	5	1

NOTE 17. DETTES

17.1 ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
A MOINS D'UN AN	158	65
Emprunts auprès des filiales	138	61
Autres dettes financières	20	4
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS		17
Emprunts auprès des filiales		17
A PLUS DE 5 ANS		
TOTAL	158	81

Répartition des dettes financières par devise :

En euros	2021	2020
EUR	71	24
USD	65	12
JPY	28	28
KRW	0	13
Autres	-6	3
TOTAL	158	81

17.2 ECHEANCES DES DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
A MOINS D'UN AN	3 140	2 826
Dettes d'exploitation ^(a)	486	330
Autres dettes ^(b)	2 654	2 496
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS		
A PLUS DE 5 ANS		
TOTAL	3 140	2 826

(a) L'essentiel de la hausse des dettes d'exploitation s'explique par l'augmentation de la dette relative aux actions de performance accordées aux salariés de la Société.

(b) Pour l'exercice 2021, le poste "autres dettes" est principalement composé des comptes courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe pour 2 333 millions d'euros dont 648 millions avec Transition Optical Inc. en augmentation de 95 millions par rapport à l'année 2020.

ESSILOR INTERNATIONAL

17.3 CHARGES À PAYER

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Intérêts courus sur emprunts	3	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196	99
Dettes fiscales et sociales :		
• Congés payés	50	49
• Intéressement	12	
• Autres	70	38
Autres dettes :		
• Remises, rabais et ristournes à accorder	147	140
• Clients créditeurs	55	8
• Avoirs à établir	8	12
• Autres	0	0
TOTAL	542	348

(a) L'essentiel de la hausse des dettes fournisseurs et comptes rattachés s'explique par l'augmentation de la dette relative aux actions de performance accordées aux salariés de la Société.

17.4 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits constatés d'avance :		
• Résultat d'exploitation	7	5
• Résultat financier	1	1
TOTAL	7	6

NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

18.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés et reçus :

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Engagements donnés :		
Avals et cautions	33	81
Engagements reçus :		
Avals, cautions et garanties reçus		

Instruments de change :

Au 31 décembre 2021, les opérations de change à terme sont les suivantes :

En millions d'euros	Montants contractuels (cours initial)	Valeur de marché au 31 décembre 2021
Couverture de la position de change d'Essilor International		-19
Cross Currency Swap vendeurs d'USD / acheteurs d'EUR	-537	-16
Ventes à terme de devises	-65	0
Swaps vendeurs à terme de devises	-212	-4
Achats à terme de devises	61	
Swaps acheteurs à terme de devises	385	1
Couverture liée à l'activité de centralisation du risque de change		
Ventes à terme de devises	-110	0
Swaps vendeurs à terme de devises	2 071	-1
Achats à terme de devises	110	0
Swaps acheteurs à terme de devises	-2 071	1
Autres couvertures du risque de change		
Ventes à terme de devises	-3	
Swaps vendeurs à terme de devises		
Achats à terme de devises		
Swaps acheteurs à terme de devises		
TOTAL		-19

ESSILOR INTERNATIONAL

18.2 ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

Absence d'engagement de crédit-bail.

18.3 ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS

Obligations contractuelles 2021 En millions d'euros	Paiements dus par période			Total
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Contrats de location simple	3	8	2	13
TOTAL	3	8	2	13

18.4 ENGAGEMENT RELATIF A LA VENTE DE PUTS SUR INTERETS MINORITAIRES

La Société a octroyé des options de ventes (*puts*) aux minoritaires de différentes filiales contrôlées.

Au 31 décembre 2021, la valorisation de l'ensemble de ces *puts*, s'ils étaient intégralement exercés, s'élèverait à 129 millions d'euros.

18.5 AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Partenariat Vision Catalyst Fund

Dans le cadre de son impact social au service de la mission de l'entreprise, Essilor International a signé en mars 2021 un partenariat avec Vision Catalyst Fund (« VCF »), un fonds de 1 milliard de dollars créé en 2018 pour donner accès à la santé visuelle à l'ensemble des populations du Commonwealth. Dans cet accord, la Société s'engage à soutenir VCF par le biais d'un don d'un maximum de 200 millions de paires de verres correcteurs gratuits sur une période s'achevant en 2030.

Enquête de l'autorité de la concurrence :

En juillet 2014, le service d'inspection de l'Autorité de la concurrence française a effectué des visites inopinées de certaines filiales d'Essilor en France ainsi que d'autres acteurs de l'industrie des verres ophtalmiques impliqués dans la vente en ligne de tels articles.

La procédure est en cours, l'Autorité ayant notifié sa communication des griefs le 5 janvier 2021 et un procès-verbal le 27 juillet alléguant certaines pratiques anticoncurrentielles et la Société défendant ses droits.

La dernière audition a eu lieu le 9 décembre 2021 et la Société est dans l'attente de la décision. La Société estime disposer d'arguments très sérieux pour contester les allégations infondées de l'Autorité. L'évaluation du risque pourra être mise à jour en fonction de la décision que rendra l'Autorité de la concurrence et de l'ouverture d'autres voies de recours le cas échéant.

NOTE 19. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

19.1 CHARGES DE PERSONNEL

En millions d'euros	2021	2020
Masse salariale de l'exercice	217	191
Sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	145	94
Autres éléments	148	25
Charges de personnel	509	310

La forte augmentation des dépenses de personnel en 2021 est principalement expliquée par les provisions relatives aux actions de performance du fait d'un prix de l'action en hausse et d'une plus forte probabilité de réalisation des conditions de performance accordées aux salariés de la Société.

19.2 ENGAGEMENTS DE RETRAITES, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

Complément de retraite :

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2021 sont les taux d'inflation (1,80 %), taux de rotation de personnel, taux d'augmentation des salaires (entre 1,80% à 4,00%) et taux d'actualisation (1,10 %).

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 52 millions d'euros, dont 10 millions d'euros ont déjà été versés aux fonds de retraite gérés par une compagnie d'assurances indépendante au 31/12/2021.

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur actuelle des engagements	52	53
Valeur de marché des actifs des fonds	-10	-4
Éléments différés ^(a)	-30	-31
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	12	18

^(a) Les éléments différés correspondent au coût des services passés non reconnus pour -9 M€, et aux pertes actuarielles pour 39 M€.

Indemnités de fin de carrière :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'une indemnité de fin de carrière lors de tout départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2021 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (1,10%) et s'élève à 32 millions d'euros.

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur actuelle des engagements	47	55
Éléments différés ^(a)	-16	-24
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	32	31

^(a) Les éléments différés correspondent au coût des services passés non reconnus pour 2 M€, et aux pertes actuarielles pour 14 M€.

L'application de l'amendement de la recommandation de l'ANC n°2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 a été défini comme un changement de méthode comptable dont l'impact est une diminution du montant de la provision pour engagements de retraite au 1er janvier 2021 de 2,7 millions d'euros en contrepartie du compte de report à nouveau dans les capitaux propres de la société.

ESSILOR INTERNATIONAL

Médailles du travail :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2021 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (1,10 %) et s'élève à 3 millions d'euros.

En millions d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur actuelle des engagements	3	3
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	3	3

Charge de l'exercice :

En millions d'euros	2021	2020
Coût des services rendus sur la période	6	6
Charge d'intérêt sur l'actualisation	0	1
Cotisations versées	0	0
Prestations payées	-1	-1
Pertes (gains) actuariels	6	7
Charge de l'exercice	11	12

19.3 EFFECTIF MOYEN

Ventilation de l'effectif moyen	2021	2020
Cadres	1 600	1 586
Agents de maîtrise et employés	833	867
Ouvriers	596	613
TOTAL	3 029	3 066

Par souci de comparaison, l'effectif moyen présenté ci-dessus n'inclut pas l'effectif moyen de la succursale OLM filialisé au 1^{er} juin 2021. L'effectif moyen de la succursale de janvier à fin mai 2021 était de composé de 236 personnes dont principalement des ouvriers.

19.4 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer sur une rémunération individuelle.

NOTE 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

NOTE 21. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conflit Russie – Ukraine

Au cours du mois de février 2022, le conflit entre la Russie et l'Ukraine s'est aggravé et la situation évolue rapidement. Compte tenu de la récente et rapide escalade des événements et de l'annonce de nouvelles sanctions, il est trop tôt pour déterminer l'impact potentiel de ce conflit sur les résultats opérationnels de la Société. Les activités de la Société en Ukraine et Russie représentent une part non significative du chiffre d'affaires en 2021.

Aucun autre événement significatif n'est survenu depuis la clôture.